



Communiqué de presse

43 personnes se sont noyées en 2010 en Suisse

Les températures estivales invitent depuis quelques jours à la baignade. Le prochain week-end, les dernières piscines ouvrent leurs portes. Les joies aquatiques atteignent leur apogée. Mais ces joies peuvent aussi finir en cauchemar. En 2010, 43 personnes ont péri noyé en Suisse – heureusement aucune dans une piscine surveillée.

Sursee, 12 mai 2011

Comme l'a communiqué la Société Suisse de Sauvetage SSS jeudi passé, 43 personnes se sont noyées en 2010 en Suisse, dont 34 hommes, 6 femmes et 3 enfants. Ce sont 6 de plus que l'année passée. 19 personnes ont péri dans les lacs, 21 dans les rivières, 2 lors de la plongée et 1 dans un puits.

Le plus grand nombre de noyades a été enregistré dans le canton de Berne (8), suivi du canton de Zurich (6) et de Genève (5), ainsi que de Lucerne et du Tessin (4). Trois personnes ont péri dans les cantons Bâle Ville et St-Gall ; deux dans les cantons d'Argovie, de Nidwald et de Schaffhouse. Les cantons de Bâle Campagne, Neuchâtel, Soleure et Vaud déplorent chacun une noyade. Les autres cantons n'ont pas annoncé d'accident par noyade à la SSS.

La SSS rappelle que l'eau peut cacher des dangers. En Suisse – le château d'eau par excellence, il y a des centaines de cours d'eau qui invitent à la baignade. Pour des plaisirs aquatiques en toute sécurité, il y a lieu de respecter les 6 maximes de la baignade (si-joints):

- *Ne jamais laisser les petits enfants sans surveillance au bord de l'eau! – Ils ne se rendent pas compte des dangers.*
- *Ne jamais nager après avoir consommé de l'alcool ou des drogues!
Ne jamais nager l'estomac chargé ou en étant à jeun.*
- *Ne jamais sauter dans l'eau après un bain de soleil prolongé! – Le corps a besoin d'un temps d'adaptation.*
- *Ne pas plonger ni sauter des eaux troubles ou inconnues!
L'inconnu peut cacher des dangers.*
- *Les matelas pneumatiques ainsi que tout matériel auxiliaire de natation ne doivent pas être utilisés en eau profonde! Ils n'offrent aucune sécurité.*
- *Ne jamais nager seul sur des longues distances!
Même le corps le mieux entraîné peut avoir une défaillance.*

La SSS – vos nageurs sauveteurs

Informations:

Prisca Wolfensberger, porte-parole de la SSS, tél. 079 680 20 38, p.wolfensberger@slrg.ch

Les maximes et autres règles de comportement peuvent être commandées auprès du Siège administratif de la SSS, info@sss.ch, ou téléchargées sous www.sss.ch/fr/tout-sur-nous/4-x-6-maximes.html

La Société Suisse de Sauvetage SSS est l'organisation la plus importante en matière de sécurité aquatique en Suisse. Reconnue d'utilité publique par le ZEWO, cette organisation humanitaire a pour objectif la prévention des accidents en toute situation de détresse, mais en particulier en détresse aquatique dans les eaux courantes et stagnantes. En collaboration avec ses 27'500 membres répartis dans toute la Suisse, elle travaille dans le sens de la Croix-Rouge et encourage le sport pour tous et le travail en faveur de la jeunesse.

www.sss.ch

www.leau-et-moi.ch